MENTIONS LÉGALES
Éditeur : Banque CIC (Suisse) SA,
Marketing et Communication,
Marktplatz 11-13, case postale 216,
4001 Bâle, Suisse, T 0800 242 124
Auteurs : John James Bayer (jb), Jürg Bützer (jub),
Luca Carrozzo (cal), Mario Geniale (mge),
Stefan Kron (krs), Thomas Müller (mtk),
Robert Olloz (robol)
Achevé de rédiger : 16.12.2016

perspectives

01/2017 PERSPECTIVES DE MARCHÉ TRIMESTRIELLES

BANQUE CIC |SUISSE|

Veuillez tenir compte du tableau synoptique des comptes au verso

CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

Après l'introduction de la machine à vapeur, l'électrification et l'informatisation de notre monde, la mise en réseau de machines précédemment indépendantes engage la quatrième révolution technique en l'espace de quelques générations.
Ainsi, il est par exemple possible de surveiller en permanence la santé, et la consultation du médecin ne sera un jour plus nécessaire. Il serait ainsi également possible de constater qu'un disque de frein d'une voiture est usé, d'où le déclenchement automatique d'une commande et la convocation du client au garage. De telles perspectives peuvent susciter des réserves et d'aucuns se remémoreront l'univers de Georges Orwell dans « 1984 ». Il est cependant presque impossible de stopper les évolutions techniques. Il est plutôt de la responsabilité de chacun de se confronter à la nouvelle situation et d'adapter son comportement de manière à en bénéficier.
Dans le domaine financier, l'innovation est actuellement scrutée de près dans le cadre de la Fintech. Toutes les promesses sont toutefois loin d'être tenues. Seule l'utilité effective pour le client nous importe. En matière de gestion de fortune, nous nous intéressons par exemple à une idée nouvelle permettant aux clients d'impliquer des personnes de confiance dans leurs décisions de placement. La confiance demeure une valeur humaine, et nous voulons la renforcer sur une base individuelle grâce à la nouvelle technique.
En ce sens, je vous remercie de votre confiance et vous assure que nous continuerons à faire tout notre possible pour répondre à vos attentes et à vos besoins. Ensemble, nous voulons susciter de l'enthousiasme, et je vous souhaite donc une année 2017 couronnée de succès.

Thomas Müller, CEO

Perspectives économiques

Après le résultat inattendu de l'élection présidentielle américaine, la confiance dans la capacité de l'agenda politique de Donald Trump à relancer la croissance de l'économie américaine prédomine. Les impulsions de la politique fiscale impliquent notamment des dépenses publiques plus importantes et des baisses d'impôts. Bien que les détails n'aient pas encore été définis, de nombreux prévisionnistes tablent sur des effets positifs sur la conjoncture mondiale. Ainsi, l'OCDE s'attend par exemple à une légère accélération de la croissance mondiale de 3,30 % pour l'année prochaine et de 3,60 % pour l'année suivante. Le rythme économique accru aux États-Unis doit ainsi compenser le ralentissement en Chine et en Grande-Bretagne ainsi que d'éventuels retards de croissance de la zone euro.

La politique fiscale américaine comme lubrifiant potentiel de l'économie mondiale

Outre l'espoir d'une croissance économique, les attentes à l'égard de l'évolution future de l'inflation aux États-Unis ont également augmenté. Les dépenses faramineuses pour des projets d'infrastructure et des mesures protectionnistes contre le libre-échange ont un effet inflationniste, tout comme la remontée parallèle des prix des matières premières.

La conjoncture dans la zone euro reste certes expansive, mais peine à retrouver son potentiel à long terme. La croissance de l'industrie n'avait cependant plus été aussi forte depuis trois ans environ. La mise en œuvre en suspens de la décision de Brexit et les autres incertitudes liées aux élections constituent autant de défis.

Une reprise est pronostiquée en Suisse, après le ralentissement de l'an dernier. Le commerce extérieur et la consommation privée profitent notamment à l'économie suisse. Une croissance de 1,80 % est attendue en 2017. (robol)

Les Marchés

« La poursuite de la guerre des changes est programmée. »

Suivez-nous sur Twitter @BanqueCIC twitter

Un « Trumpiderme » dans un magasin de porcelaine ?! Après un bref état de choc, l'élection inattendue de Donald Trump a visiblement engagé une ère nouvelle pour les marchés financiers. La Bourse américaine a notamment réagi de manière euphorique. On peut toutefois se demander si un homme d'affaires inflexible sera en mesure d'arrêter l'écroulement insidieux de l'économie mondiale et de redonner de l'élan aux marchés financiers. La politique de taux et la politique monétaire contraires des principales banques centrales n'est également guère encourageante. La Fed a opéré l'inversion des taux longtemps retardée, alors que les autres banques centrales misent toujours sur l'afflux salvateur de liquidités. La poursuite de la guerre des changes interminable est donc programmée, ce qui ne devrait guère réjouir les marchés des actions ! (jub)

ACTIONS SUISSES

Au cours des semaines ayant précédé les élections présidentielles américaines, les poids lourds pharmaceutiques suisses ont particulièrement souffert d'un durcissement éventuel de la réglementation du prix des médicaments. Cette pression a quelque peu diminué avec le résultat des élections. Le marché suisse des actions profite néanmoins un peu moins de l'amélioration des perspectives de croissance mondiales en raison de sa composition défensive. Les titres porteurs de dividendes conservent leur attractivité et remplacent les obligations pour de nombreux investisseurs. Nous privilégions par conséquent les titres **Roche** et **Givaudan**, qui jouissent aussi d'une forte présence au niveau mondial. (robol)

SMI

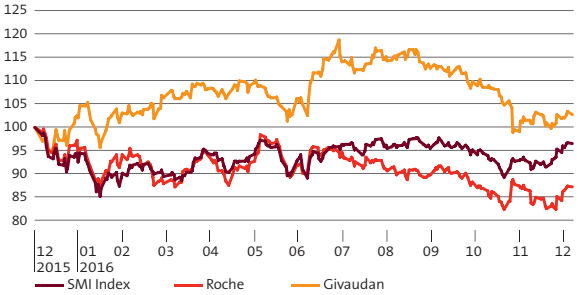

ACTIONS EUROPÉENNES

Le vent contraire se renforce sans nul doute en Europe. Les problèmes majoritairement internes et les chantiers chroniques tels que le système bancaire moribond en Italie ne sont toujours pas résolus et les défis politiques et économiques se multiplient. Les élections en France et en Allemagne ainsi que les négociations imminentes du Brexit avec la Grande-Bretagne mettent à l'épreuve les valeurs et les talents de négociation de la communauté européenne. Pour finir, la BCE dirigée par Mario Draghi maintient coûte que coûte sa politique monétaire ultra-expansionniste, bien que son efficacité ait depuis longtemps été remise en question par les spécialistes et les marchés. Nous privilégions les investissements en actions d'entreprises fortement capitalisées et actives à l'échelle mondiale, comme **Allianz**, **Daimler** et **Total**. (jub)

Euro Stoxx 50

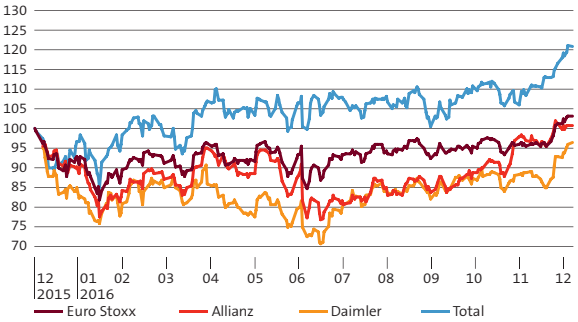

ACTIONS AMÉRICAINES

Le contexte semble avoir changé pour l'économie américaine suite à l'élection de Donald Trump. L'accord de libre-échange TPP sera vraisemblablement abandonné. Le renouvellement de l'infrastructure vieillissante est désormais en ligne de mire. Un assouplissement des prescriptions rigoureuses en matière de production pétrolière est également attendu. Les Bourses américaines ont applaudi et atteint de nouveaux plus hauts historiques. Tout cela ne serait qu'un feu de paille ? Question croissance des bénéfices, les sociétés sont en tous cas dans les starting-blocks. Il semblerait que les secteurs cycliques, le secteur financier et le secteur pharmaceutique bénéficient désormais de nouvelles impulsions. **General Electric**, **JPMorgan** et **Biogen** profitent ainsi de nouvelles opportunités. (jb)

S&P 100

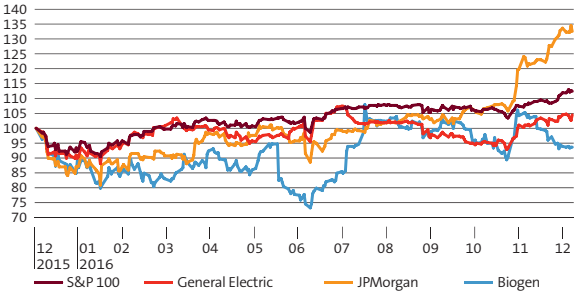

OBLIGATIONS

Les obligations ont souffert durant les derniers mois de l'année. La hausse des taux d'intérêt attendue depuis longtemps a marqué le troisième trimestre. Les taux d'intérêt à dix ans en francs suisses ont progressé d'environ -0,35 % à plus de 0,20 %. Aux États-Unis, les taux d'intérêt à dix ans ont même augmenté de 1,60 % à environ 2,40 %. Le retournement de tendance a été initié par le résultat inattendu des élections. Nous ne pensons cependant pas que les taux d'intérêt augmenteront désormais sans discontinuer. Différents obstacles politiques susceptibles de renforcer la volatilité et la recherche de sécurité sont attendus ces prochains mois. (cal)

Taux d'intérêt à dix ans en francs suisses

La Chronique

de Mario Geniale, Chief Investment Officer

Une approche prudente-agressive et non plus conservatrice

CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

Les taux d'intérêt ne connaissent qu'une seule direction et n'en finissent plus de baisser. Ces dernières années, cette évolution a encore été accentuée par la crise financière. Aussi les grandes banques centrales ont-elles commencé à soutenir leurs économies nationales ébranlées, en introduisant des taux d'intérêt négatifs. Les temps où des obligations sûres permettaient de dégager un rendement décent sont bel et bien révolus.

Pour des raisons historiques, le gros des investisseurs détient cependant encore une part importante de placements à revenu fixe, puisque ceux-ci constituent une sécurité lorsque les marchés des actions sont volatils. C'était du moins l'idée à la base. C'est aussi la raison pour laquelle les principaux investisseurs en Suisse, notamment l'AVS et les caisses de pension, sont tenus de placer une grande partie de leur fortune dans des obligations. Les quotas peuvent atteindre 70 %.

Après avoir assisté à une baisse des taux d'intérêt et donc une hausse des prix des obligations pendant une trentaine d'années (le fameux rallye obligataire), nous sommes à la veille d'un retournement de tendance. Fini de rigoler pour les investisseurs en obligations pourrait-on dire.

Pourquoi ? Dans un contexte où même le rendement des obligations à 10 ans dépasse à peine 0 % et où l'on attend parallèlement des taux d'intérêt plus élevés, le rapport opportunité-risque s'en trouve extrêmement déséquilibré. Dans ce contexte, une hausse des taux de 1 % peut rapidement déboucher sur une perte de cours des obligations de plus de 7 %.

Que faire ?
Adapter la stratégie de placement ! Quand une majorité des placements promettent au mieux un rendement nul, les investisseurs n'ont d'autre choix que de penser différemment. La sélection des titres du portefeuille obligataire doit être modifiée. Différentes formes d'instruments subordonnés qui payent des intérêts parfois nettement plus élevés pour un risque légèrement accru sont envisageables. La gestion de tels titres est complexe, nous recommandons par conséquent un investissement dans des fonds de placement correspondants. Ces prochaines années, nous tablons en outre sur une remontée des prix à la consommation, ce qui se traduira par une hausse des taux longs. Nous conseillons donc des emprunts indexés sur l'inflation en guise d'optimisation supplémentaire.

Le contexte actuel requiert en outre une vérification de la situation en matière de risques pour les prochaines années. Il s'agit en principe de relever à terme la quote-part actions, ce qui ne correspond pas en soi à un accroissement du risque tel qu'il est habituellement interprété. Cela vaut tout particulièrement pour les investisseurs conservateurs détenant de nombreux placements à revenu fixe. Il s'agit donc d'accroître la position actions de manière « réfléchie », sans pour autant perdre de vue le potentiel de correction. Cette apparente quadrature du cercle est résolue grâce à une stratégie de couverture intelligente et systématique, passant par la vente d'options et la génération correspondante d'une prime. Cette prime est alors utilisée pour acheter une couverture partielle des positions actions, laquelle est alors pour ainsi dire « gratuite ».

Si le potentiel de gain des actions correspondantes s'en trouve limité, il en va de même pour une grande partie des pertes de cours éventuelles. Le rapport intéressant entre la réduction du potentiel de gain et la minimisation du potentiel de perte est attrayant. Une renonciation partielle à la hausse se traduit par une couverture quasi-complète à la baisse. Ainsi, même un investisseur plutôt conservateur pourra accroître sa position actions de manière prudemment agressive ces prochaines années, sans abandonner son inclination au risque relativement faible. Le cas échéant, il existe aussi des fonds de placement qui répliquent cette stratégie. Une mise en œuvre directe peut s'avérer judicieuse pour les clients ayant un engagement substantiel en actions.

Pour finir, nous estimons qu'un positionnement stratégique en métaux précieux est indispensable. L'or et l'argent offrent une protection dans des périodes de fortes turbulences sur les marchés. Même une petite position de l'ordre de 3 à 5 % permet déjà de compenser des pertes de cours significatives des placements en actions.

Les stratégies présentées ici ne sont pas vraiment nouvelles. Les investisseurs ont par exemple toujours vendu des options afin de percevoir une prime et acheté des options afin de profiter des hausses de cours. Ce qui change, c'est la motivation. Dans le contexte tel que nous venons de l'exposer, nous considérons les options non pas dans une perspective spéculative, mais comme un moyen de réduire systématiquement les risques de placement. Pour mettre en place de telles stratégies, une certaine dose de connaissances techniques et les instruments appropriés sont nécessaires. Votre conseiller en placement se tient à vos côtés pour vous accompagner dans cette nouvelle ère, où le profil prudent-agressif se substitue au profil purement conservateur.

La chronique reflète l'opinion personnelle de l'auteur.

En tant que Chief Investment Officer, Mario Geniale est responsable de la politique de placement de la Banque CIC (Suisse). Gérant de fortune et expert financier diplômé, il a une grande expérience de la gestion de portefeuille et du conseil. Mario Geniale est membre de la direction.

En Bref

Thèmes actuels en bref

Nouveauté : possibilité de choisir des fonds de prévoyance avec une **quote-part d'actions de 75 %**

Épargne-titres 3a – un nouvel élan en ce début d'année

Les taux d'intérêt sont à leur plus bas. Les perspectives de rendement du pilier 3a sont donc également modestes. Surtout si la totalité de la fortune de prévoyance est placée sur un compte. L'épargne en titres offre une alternative intéressante et, si l'on se réfère aux cinq dernières années, vous permet de générer jusqu'à 20 % de rendement supplémentaire par rapport à une solution de compte pure. Nous conseillons par conséquent aux preneurs de prévoyance d'investir une partie de leur fortune de prévoyance dans des fonds de prévoyance, à partir d'une fortune épargnée de CHF 10 000. Il est par ailleurs judicieux de continuer à investir une partie des versements 3a annuels dans des fonds de prévoyance. De nombreux preneurs de prévoyance attendent le « bon moment » pour cela. Or, celui-ci est impossible à prévoir, malgré toutes les prédictions. L'achat régulier de titres, p. ex. à un rythme trimestriel, assure en revanche automatiquement un bon timing, et vous profitez en outre de l'effet du coût moyen. Lors du choix concret des fonds de prévoyance, il faut commencer par définir la quote-part actions. Les fonds avec une quote-part actions plus élevée promettent de meilleurs rendements à long terme, mais sont également soumis à de plus fortes variations. La politique de placement et le promoteur sont choisis dans le cadre des deux étapes suivantes. Chaque promoteur ayant sa spécialité et chaque politique de placement ses atouts, nous conseillons d'envisager une répartition entre plusieurs fonds de prévoyance. Avec l'épargne-titres ouverte de la Banque CIC (Suisse), vous pouvez ainsi choisir entre 26 fonds de prévoyance de cinq promoteurs différents. Nous vous facilitons la recherche du fonds de prévoyance approprié sur www.epargneentitres.ch. Grâce à des questions simples, vous déterminez le fonds de prévoyance qui correspond le mieux à votre type de placement. En fonction de vos besoins personnels et de votre propension au risque, vous déterminez la part et la nature du ou des fonds de prévoyance que vous souhaitez utiliser. Vos capitaux de prévoyance du pilier 3a entameront ainsi la nouvelle année avec entrain. (krs)

Pilier 3a : L'épargne-titres – expliquée en bref

Découvrez en 3 minutes pourquoi l'épargne-titres peut être intéressante pour vous aussi et ce à quoi vous devez veiller : www.epargneentitres.ch

Taux d'intérêt actuels en CHF

(état au 01.01.2017)

Pour l'épargne et la prévoyance	Clientèle privée	Clientèle commerciale
Compte d'épargne	0,200 %	pas d'offre
Compte de placement	0,150 %	0,050 %
Compte de prévoyance 3a	0,650 %	pas d'offre
Compte de libre passage	0,250 %	pas d'offre
Pour un usage quotidien		
Compte privé	0,030 %	pas d'offre
Compte courant	pas d'offre	0,000 %

Compte d'épargne / Compte de prévoyance 3a : offre pour clients domiciliés en Suisse. Les taux d'intérêt et les conditions applicables peuvent être consultés sur www.cic.ch.

BANQUE CIC |SUISSE|

La banque de la clientèle privée et commerciale

Bâle, Fribourg, Genève, Lausanne, Lugano, Neuchâtel, Sion, Zurich

T 0800 242 124
www.cic.ch

DISCLAIMER Les rendements escomptés et le risque apprécié ne sont pas des indicateurs fiables des rendements et risques futurs. Les rendements effectifs peuvent substantiellement s'écarter de ces valeurs et l'évolution de la valeur dans le passé ne permet pas d'anticiper les futurs résultats. Les conditions figurant dans le présent document sont purement indicatives et peuvent subir à tout moment des modifications. La Banque CIC (Suisse) SA ne donne aucune garantie au sujet de la fiabilité et de l'exhaustivité du présent document et rejette toute responsabilité quant aux pertes pouvant résulter de son exploitation.

Vue d'ensemble de la gamme de comptes Banque CIC (Suisse)

	PAIEMENTS		
Type	COMPTE PRIVÉ	COMPTE COURANT	
Titulaire	Clients privés	Clients privés	Entrepreneurs et entreprises
Description	Pour vos entrées de salaire, le trafic des paiements et l'exécution d'opérations de titres	Pour vos opérations bancaires dans une devise étrangère et comme compte pour utilisations dans le cadre d'une limite de crédit convenue	Pour toutes les transactions dans le cadre de votre activité professionnelle d'entreprise
Devise	CHF, EUR, USD et GBP	CHF et devise étrangère	CHF et devise étrangère
Taux d'intérêt [3]	CHF 0,030 % EUR 0,0625 % USD 0,125 % GBP 0,125 %	CHF 0,000 % EUR 0,000 % USD 0,125 % GBP 0,125 % Autres devises étrangères sur demande	CHF 0,000 % EUR 0,000 % USD 0,125 % GBP 0,125 % Autres devises étrangères sur demande
Limite de rémunération	au-delà de CHF 10 millions, sur demande	au-delà de CHF 10 millions, sur demande	au-delà de CHF 10 millions, sur demande
Ouverture et fermeture	gratuites	gratuites	gratuites
Gestion du compte	comprise dans les frais de relation client [1]	comprise dans les frais de relation client [1]	CHF 6 par mois
Disponibilité/ limite de retrait	CHF, EUR, USD, GBP 500 000 p.a. Les montants supérieurs sont soumis à un délai de résiliation de 3 mois. En cas de non-respect du délai de résiliation, il est débité, à la fin du mois ou lors de l'annulation du compte, 0,500 % du montant dépassant la limite. Aucune restriction lors d'achats de titres et de métaux précieux ainsi que pour les paiements d'intérêts et d'amortissements auprès de la Banque CIC (Suisse).	Dans le cadre de l'avoir sans résiliation.	
Dépassements sur le compte	non prévus Les dépassements autorisés au cas par cas feront l'objet d'un intérêt moratoire. [3]	possible Les retraits dépassant la limite de crédit autorisée sont soumis à un intérêt moratoire (plus 0,250 % de commission de crédit par trim. sur le débit le plus élevé). [3]	
Relevés	mensuels, si des transactions ont eu lieu ; plus souvent et copies CHF 0,50 par relevé, frais de port en sus		
Arrêté de compte	annuellement, gratuit	trimestriellement, gratuit	
Trafic des paiements	disponible	disponible	
eBanking	consultations du compte et trafic des paiements	consultations du compte et trafic des paiements	
Carte Maestro	disponible pour les comptes en CHF et en EUR, CHF 50 p.a. (ou contre-valeur)		
Carte de crédit	disponible pour les comptes en CHF, en EUR et en USD Argent CHF, EUR, USD 100 p.a. Or CHF, EUR, USD 200 p.a.		
Liaison avec dépôt de titres	disponible	disponible	

[1] **Frais de relation client CHF 25 par trim.**
Simple et transparente – une seule commission pour tous les comptes.
La Banque CIC (Suisse) facture pour les clients privés, au lieu de frais de gestion de compte, un forfait simple et transparent par relation client. Ces frais dits de relation client englobent la gestion de tous les comptes de transactions gérés sous une relation client, y compris les comptes en devises étrangères, et d'autres prestations de services. Vous trouverez les détails dans le tarif «Conditions et tarifs pour clients privés». Vous trouverez les détails dans le tarif «Conditions et tarifs pour clients privés». Pour les clients domiciliés à l'étranger et ayant un volume d'affaires inférieur à CHF 100 000, le tarif de CHF 75 par trim. est applicable. En fonction du pays, il peut être perçu une commission plus élevée. Votre conseiller à la clientèle vous informera volontiers quant aux pays concernés.

[2] Offre pour clients domiciliés en Suisse.

[3] Les taux d'intérêt publiés sont applicables pour les clients domiciliés en Suisse. Conditions pour clients domiciliés à l'étranger sur demande. Intérêt débiteur en cas de découverts p.a. : CHF 9,000 %, EUR 8,500 %, GBP et USD 8,000 %. Autres conditions sur demande.

	ÉPARGNE			PRÉVOYANCE	
Type	COMPTE DE PLACEMENT		COMPTE D'ÉPARGNE [2]	COMPTE DE PRÉVOYANCE 3A [2]	COMPTE DE LIBRE PASSAGE
Titulaire	Clients privés	Entrepreneurs et entreprises	Clients privés	Clients privés	Clients privés
Description	Pour une épargne flexible avec disponibilité importante dans un but d'investissement à moyen ou long terme	Pour une épargne de placement flexible avec disponibilité élevée et pour le placement sûr à moyen terme de vos liquidités	Pour une épargne traditionnelle et à long terme Apport minimum CHF 10 000	Pour une épargne privée dans le cadre de la prévoyance vieillesse privée du pilier 3a	Pour le placement ciblé de votre avoir du 2e pilier (LPP) d'une caisse de pension suisse
Devise	CHF, EUR	CHF, EUR	CHF	CHF	CHF
Taux d'intérêt [3]	CHF 0,150 % EUR 0,125 %	CHF 0,050 % EUR 0,0625 %	0,200 %	0,650 %	0,250 %
Limite de rémunération	à partir de CHF, EUR 500 000, taux d'intérêt : CHF 0,000 % EUR 0,0625 % au-delà de CHF 10 millions, sur demande	à partir de CHF 5 millions, EUR 500 000, taux d'intérêt : CHF, EUR 0,000 % au-delà de CHF 10 millions, sur demande	CHF 500 000 Rémunération des montants dépassant ce cadre : taux d'intérêt du compte privé	aucune	aucune
Ouverture et fermeture	gratuites	gratuites	gratuites	gratuites Exception fermeture. En cas de retrait anticipé pour la propriété du logement ou lors d'un départ définitif de Suisse, des frais de traitement sont imputés. [4]	
Gestion du compte	gratuite	CHF 6 par mois	gratuite	gratuite	gratuite
Disponibilité/ limite de retrait	CHF, EUR 50 000 p.a. Les montants supérieurs sont soumis à un délai de résiliation de 3 mois. En cas de non-respect du délai de résiliation, il est débité, à la fin du mois ou lors de l'annulation du compte, 0,500 % du montant dépassant la limite. Aucune restriction lors d'achats de titres et de métaux précieux ainsi que pour les paiements d'intérêts et d'amortissements auprès de la Banque CIC (Suisse).		CHF 25 000 p.a. Les montants supérieurs sont soumis à un délai de résiliation de 6 mois. En cas de non-respect du délai de résiliation il est débité, à la fin de l'année ou lors de l'annulation du compte, 0,500 % du montant dépassant la limite.	Les transferts à une nouvelle institution de prévoyance du pilier 3a sont soumis à un délai de résiliation de 3 mois. Sans résiliation pour toutes les autres possibilités de versement autorisées par la loi. Des retraits partiels ne sont possibles qu'en cas de retraits anticipés pour la propriété du logement. [4]	Sans résiliation dans le cadre des possibilités de versement autorisées par la loi (p. ex. transfert à une nouvelle caisse de pension, départ définitif de la Suisse, etc.). Des retraits partiels ne sont possibles qu'en cas de retraits anticipés pour la propriété du logement. [4]
Dépassements sur le compte	pas possibles		pas possibles	pas possibles	pas possibles
Relevés	mensuels, si des transactions ont eu lieu ; plus souvent et copies CHF 0,50 par relevé, frais de port en sus			annuellement, gratuit	annuellement, gratuit
Arrêté de compte	annuellement, gratuit		annuellement, gratuit	annuellement, gratuit	annuellement, gratuit
Trafic des paiements	▪ possible dans certaines limites ▪ payant selon tarif « Conditions et tarifs pour clients privés » et « Conditions et tarifs pour clients commerciaux » ▪ pas de LSV			pas disponible	pas disponible
eBanking	consultations du compte et transferts de comptes		consultations du compte et transferts du compte	consultations du compte	consultations du compte
Carte Maestro	pas disponible		pas disponible	pas disponible	pas disponible
Carte de crédit	pas disponible		pas disponible	pas disponible	pas disponible
Liaison avec dépôt de titres	disponible		pas disponible	épargne-titres possible, détails sur demande	épargne-titres possible, détails sur demande

[4] Frais de traitement en cas de clôture ou de retrait partiel :
- en cas de retrait anticipé pour la propriété du logement : CHF 300 (si le financement y afférent est effectué à la Banque CIC (Suisse), il est renoncé à ces frais)
- en cas de retrait anticipé lors d'un départ définitif de Suisse ou en cas de décompte requis de l'impôt à la source : CHF 300

Valables à partir de 01.01.2017

Les modifications des prix et prestations de services demeurent réservées à tout moment. Les Conditions Générales de la Banque CIC (Suisse) SA sont applicables. Vous trouverez de plus amples informations sur Internet, www.cic.ch.